Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260421-D2026_021-DE

Département des Côtes d'Armor
MAIRIE DE LANRIVAIN
22480

COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

Date de la convocation	**17/04/2026**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**11**
Date d'affichage	**17/04/2026**	**Nombre de Conseillers présents**	**11**
		Nombre de votants	**11**
		Pour : 11 Contre : Abstention :	

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents :
Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Madame Anne GAUTIER, Mr Denis CHÉLIN., Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Joseph TYDOU, Mme Zofia PINSON, Mr Jean-François THOMAS, Madame Christiane LE MENER.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Mme Anne LE GALL
Secrétaire de séance adjoint : Mr Denis CHELIN

Délibération n° D2026_021

Attribution des commissions

Abroge la délibération 2026_017 du 01 avril 2026.

Suite à la démission de Mr Philippe TRUBUIL, il est nécessaire de revoir l'attribution de certaine commission. Le maire propose de revoir dans l'intégralité.

Monsieur le maire donne lecture des différentes commissions qui ont été mises en place au cours du dernier conseil.

Il invite chaque conseiller à s'investir davantage.

Il précise que suite au contrôle de la préfecture, il manque un membre titulaire dans la commission appel d'offres puisque le maire est président de droit et qu'il faut trois titulaires et trois suppléants.

Il précise qu'en fonction des dossiers à venir, des nouvelles commissions pourront être proposées et que certaines commissions extra-communales seront ouvertes aux personnes non élues.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260421-D2026_021-DE

COMMUNALE				
Bâtiments	**Voirie**	**Eolien**	**Appels d'offres**	**Tourisme Culture**
Philippe LE JONCOUR	Philippe LE JONCOUR	Philippe LE JONCOUR	Philippe LE JONCOUR : Président	Philippe LE JONCOUR
Bruno RAOULT	Anne LE GALL	Bruno RAOULT	Bruno RAOULT (T)	Héléna MORVAN
Anne LE GALL	Bruno RAOULT	Anne LE GALL	Zofia PINSON (T)	Anne GAUTIER
Héléna MORVAN	Héléna MORVAN	Christiane LE MENER	Fabienne PAMPANAY (T)	Zofia PINSON
Joseph TYDOU	Denis CHELIN	Héléna MORVAN	Anne LE GALL (S)	
	Joseph TYDOU		Denis CHÉLIN (S)	
	Jean-François THOMAS		Jean-François THOMAS (S)	

EXTRA COMMUNALE		
Bulletin municipal	**Ecole Cantine**	**Fleurissement Citoyenneté Environnement Espaces verts**
Philippe LE JONCOUR	Philippe LE JONCOUR	Philippe LE JONCOUR
Héléna MORVAN	Bruno RAOULT	Anne LE GALL
Anne LE GALL	Fabienne PAMPANAY	Anne GAUTIER
Bruno RAOULT	Anne GAUTIER	Bruno RAOULT
Christiane LE MENER	Jean-François THOMAS	Christiane LE MENER

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260421-D2026_021-DE

❖ **Désignation des représentants au sein des syndicats intercommunaux (SIVU) ou à vocation (syndicat d'eau, gendarmerie, SDE..)**

DÉLÉGUÉS				
Gendarmerie	**Correspondant défense**	**Sécurité routière**	**SMAEP**	**Conseil école**
Denis CHELIN (T)	Zofia PINSON (T)	Jean-François THOMAS (T)	Bruno RAOULT (T)	Philippe LE JONCOUR
Zofia PINSON (T)	Denis CHELIN (S)	Denis CHELIN (S)	Zofia PINSON (S)	Bruno RAOULT
Anne GAUTIER (S)				
Bruno RAOULT (S)				
SIVU	**Référent sécurité publique de la commune SDIS**	**SDE ENEDIS**	**CNAS**	**FRELONS**
Philippe LE JONCOUR (T)	Bruno RAOULT (T)	Héléna Morvan (T)	Mie-France CARRÉE	Anne LE GALL
Héléna MORVAN (S)	Denis CHELIN (S)	Anne LE GALL (S)	Bruno RAOULT	Bruno RAOULT

(T) : titulaire (S) : suppléant

Après en avoir pris en compte les souhaits de chaque conseiller, le conseil municipal valide à l'unanimité la composition des différentes commissions et la désignation des représentants au sein des syndicats intercommunaux ou à vocation.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

La secrétaire de séance,
Anne LE GALL.

Le Maire,
Philippe LE JONCOUR.

MAIRIE DE LANRIVAIN
Côtes d'Armor